European University Institute

Robert Schuman Centre for Advanced Studies

Migration circulaire des Syriens : Etat et perspectives

Salam Kawakibi

CARIM notes d'analyse et de synthèse 2008/16

Série sur la migration circulaire
module politique et social

Projet de coopération sur les questions liées à l'intégration sociale des immigrés, à la migration et à la circulation des personnes

Co-financé par l'Institut universitaire européen et l'Union européenne (Programme AENEAS)

CARIM
Consortium euro-méditerranéen pour
la recherche appliquée sur les migrations internationales

Notes d'analyse et de synthèse – Série sur la migration circulaire
module politique et social

CARIM-AS 2008/16

Migration circulaire des Syriens : Etat et perspectives

Salam Kawakibi

Cette publication fait partie d'une série de communications sur le thème de la migration circulaire préparées dans le cadre du projet CARIM et présentées lors de deux rencontres organisées par le CARIM à Florence : *Le rôle de la migration circulaire dans la région Euro-Méditerranéenne (17 - 19 octobre 2007) et La migration circulaire à partir des Pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée: Expériences, Opportunités et Contraintes (28 - 29 janvier 2008).*
L'ensemble des papiers sur la migration circulaire est disponible à l'adresse suivante : www.carim.org/migrationcirculaire

© 2008, Institut universitaire européen
Robert Schuman Centre for Advanced Studies

Ce texte ne peut être téléchargé et imprimé, en un seul exemplaire, que
pour un usage strictement personnel et non collectif.

Toute autre reproduction, totale ou partielle, sous quelque forme que ce soit, est interdite
sans l'autorisation écrite préalable du Robert Schuman Centre for Advanced Studies.
Les demandes d'autorisation doivent être adressées à : forinfo@eui.eu

Dans les citations et références, ce texte doit être mentionné comme suit :

[Prénom et nom de(s) auteurs(s)], [*titre*], série : "CARIM AS", [n° de série],
Robert Schuman Centre for Advanced Studies, San Domenico di Fiesole (FI):
Institut universitaire européen, [année de publication].

Les opinions exprimées dans cette publication ne peuvent en aucun cas être considérées comme
reflétant la position de l'Union européenne

Institut universitaire européen
Badia Fiesolana
I – 50014 San Domenico di Fiesole (FI)
Italie

http://www.eui.eu/RSCAS/Publications/
http://www.carim.org/Publications/
http://cadmus.eui.eu/dspace/index.jsp

CARIM

Le Consortium Euro-Méditerranéen pour la Recherche Appliquée sur les Migrations Internationales (CARIM) a été créé en février 2004 et est financé par la Commission Européenne. Jusqu'en janvier 2007, il répondait au volet C – «*coopération sur les questions liées à l'intégration sociale des immigrés, à la migration et à la circulation des personnes*» – du programme MEDA, principal instrument financier de l'Union Européenne pour établir le partenariat Euro Méditerranéen. Depuis février 2007, le CARIM est financé par le programme AENEAS d'assistance technique et financière en faveur de pays tiers dans le domaine des migrations et de l'asile. Ce dernier établit un lien entre les objectifs externes de la politique migratoire de l'Union Européenne et sa politique de développement. AENEAS a pour objet de mettre à la disposition des pays tiers une assistance appropriée pour leur permettre d'assurer, à divers niveaux, une meilleure gestion des flux migratoires.

Dans ce cadre, le CARIM a pour objectif, dans une perspective académique, l'observation, l'analyse et la prévision des migrations dans la région d'Afrique du Nord et de la Méditerranée Orientale (signifiée par « la région » dans le texte ci-dessous)

CARIM est composé d'une cellule de coordination établie au Robert Schuman Centre for Advanced Studies (RSCAS) de l'Institut Universitaire Européen (IUE, Florence) et d'un réseau de correspondants scientifiques établis dans les 12 pays d'observation : Algérie, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Palestine, Syrie, Tunisie, Turquie et, depuis février 2007, la Libye et la Mauritanie. Tous sont étudiés aussi bien comme pays d'origine, de transit que d'immigration. Des experts externes provenant des pays de l'UE et des pays de la région contribuent également à ses activités.

Le CARIM conduit les activités suivantes :

- Base de données sur les migrations méditerranéennes ;
- Recherches et publications ;
- Réunions entre académiques ;
- Réunions entre expert et décideurs politiques ;
- Système de veille en matière migratoire.

Les activités du CARIM couvrent trois dimensions majeures des migrations internationales dans la région : économique et démographique, juridique et sociopolitique.

Les résultats des activités ci-dessus sont mis à la disposition du public par le site web du projet : www.carim.org

Pour plus d'information
Euro-Mediterranean Consortium for Applied Research on International Migration
Robert Schuman Centre for Advanced Studies
European University Institute (EUI)
Villa Malafrasca
Via Boccaccio, 151
50133 Firenze (FI)
Italy
Tel: +39 055 46 85 878
Fax: + 39 055 46 85 755
Email: carim@eui.eu

Robert Schuman Centre for Advanced Studies

http://www.eui.eu/RSCAS/

Résumé

Ce papier décrit quelques formes majeures de migration circulaire en Syrie (vers le Liban, les pays du Golfe, l'Europe de l'Est) et évalue le niveau de leur « circularité » ainsi que leur poids socio-politique tout en soulignant la particularité du cas syrien. Le papier tient compte également de la position des pouvoirs publics syriens ainsi que de leur politique explicite et implicite à l'égard de ce phénomène.

Abstract

This paper describes major patterns of circular migration in Syria (to Lebanon, to the Gulf countries, and to Eastern Europe), and evaluates the level of their 'circularity' as well as their socio-political repercussions, whilst emphasizing Syria's particularity. It also takes into account different viewpoints of Syrian public authorities, and casts light on their explicit and implicit political stances vis-à-vis the phenomenon of circular migration.

Introduction :

Depuis le début du 20ème siècle, les Syriens qui ont choisi le départ vers les Amériques ou l'Europe avaient une idée fixe : s'éloigner de la misère économique ou de la répression politique pour bâtir une nouvelle vie. L'idée d'une migration temporaire ou circulaire ne pouvait pas être réaliste vu le temps qu'ils mettaient pour atteindre la « terre promise ». Les moyens de transport étant peu développés, le départ s'annonçait donc définitif.

Cependant, étant donné que la circulation dans la région était plus facile du point de vue politique et social, nombreux sont les Syriens qui ont circulé à l'intérieur de « la grande Syrie »: l'actuelle Syrie, le Liban et la Palestine. Ce mouvement n'étant pas pour des courts séjours, il ne peut pas être considéré comme une migration circulaire car dans la plupart des cas, les « migrants » s'installent et créent des familles. La circulation très répandue sous l'Empire ottoman et jusqu'au milieu des années 1950 a donné naissance à des familles éparpillées dans cette région et distinguées par des noms qui renvoient souvent à leurs origines géographiques.[1]

La migration temporaire débute avec le Liban où des travailleurs syriens trouvaient et trouvent encore des débouchés. Elle se poursuit avec des départs vers les pays du Golfe qui ont connu une prospérité économique avec la flambée des prix du pétrole au début des années 70. Suite à l'effondrement de l'Union Soviétique, une migration semi-circulaire se développe vers les pays de l'ancien bloc communiste.

Cette réflexion essayera de s'attarder devant chacune de ces migrations et d'estimer le niveau de sa « circularité » en soulignant que le cas syrien reste encore très particulier, surtout en le comparant avec les différentes formes de migrations de l'Afrique du Nord vers l'Europe et vers les autres pays occidentaux.

Nous tenterons d'évaluer le poids de cette migration et d'élucider la position des pouvoirs publics syriens ainsi que leur politique explicite et implicite à l'égard de ce phénomène. Cela afin de mieux mesurer les impacts d'une telle migration sur l'économie, la société et les relations régionales et internationales.

Pour ce faire, il est important de distinguer entre les destinations afin d'éviter d'amalgamer les raisons, les circonstances et les retombées même si celles-ci peuvent se croiser parfois.

Cette réflexion est basée sur l'observation du phénomène qui a été effectué en plusieurs parties. D'abord, nous faisons référence au suivi de la presse syrienne et arabe qui évoque la migration des Syriens et notamment quand elle est temporaire ou circulaire. Deuxièmement, nous avons été amené à interroger des acteurs dans le milieu même des candidats à l'immigration ou ceux parmi eux qui ont déjà tenté cette expérience. En constatant le manque d'une littérature sociopolitique sur le sujet et l'absence totale d'aucune recherche, notre recherche se contente d'évoquer le phénomène sans faire référence à un tel outil nécessaire pour la recherche scientifique. Il est aussi à souligner le manque total de chiffre fournis par des instances officielles ou par des organisations non gouvernementales. Les estimations seront basées sur des observations de personne attentives à une telle mobilité.

Ainsi, il est à signaler que cette réflexion s'inscrit dans un contexte géopolitique régional et international peu propice pour la Syrie vu le développement des événements ces dernières années. Depuis l'assassinat de l'ancien premier ministre libanais Rafic Hariri, le 14 février 2005, la Syrie a vu ses relations se détériorer avec ses voisins arabes mais aussi et surtout avec l'Europe et les Etats-Unis. Accusé d'être impliqué dans cet attentat par certains et soupçonné par d'autres, le gouvernement syrien n'a pas cessé de clamer son innocence. La fermeté et l'intransigeance de sa politique semble

[1] Comme par exemple : la famille Halabi au Liban (d'Alep) et la famille Beyrouti à Alep (de Beyrouth).

avoir donné ses fruits puisque depuis quelques mois seulement, nous enregistrons un « grand » retour de la Syrie sur les bancs de la communauté internationale sans pour autant que l'attentat en question soit élucidé. S'ajoute à cela, une implication politique forte dans le dossier irakien, qui ne simplifie pas ses relations avec les pays du Golfe et notamment avec l'Arabie Saoudite.

Ces deux sources de « conflit » pèsent sur le volet de l'immigration circulaire puisque nous allons constater que ses deux principales destinations sont le Golfe et le Liban.

A. Migration courte et répétitive : vers le Liban

Avant d'évoquer le phénomène même de l'immigration circulaire des Syriens au Liban, il est important de s'attarder sur le constat du contexte actuel des relations entre les deux pays et qui influence d'une façon ou d'une autre ce phénomène. En effet, suite à l'assassinat de Hariri le 14 février 2005 et au départ de l'armée syrienne le 26 avril 2005, le nombre de travailleurs syriens au Liban a connu une chute vertigineuse. Un ressentiment aggravé contre la politique syrienne s'est transformé en forme de xénophobie anti-syrienne. Des agressions se sont accélérées depuis. Certains politiciens libanais ont eu recours à « un populisme politique gratuit et facile ».[2] De son côté, la police libanaise[3] a recensé entre le 14 février et le 23 mars 2005 plus de 31 attaques sur les lieux où résident des ouvriers et 43 agressions physiques. *Amnesty International* a réagi[4] à cette situation en appelant à un arrêt immédiat de ces hostilités contre les Syriens. L'organisation humanitaire internationale demande aux autorités de prendre les mesures nécessaires pour protéger les ouvriers syriens.[5] Le *Centre Libanais pour les Victimes de la Torture*, a aussi dénoncé[6] les agressions et les actes racistes exercés contre les ouvriers syriens. A noter aussi que dans le quotidien *al-Nahr*, proche de la majorité anti-syrienne, nous lisons : « Il ne faut pas réagir à nos difficultés au Liban avec des méthodes barbares dont les ouvriers syriens sont les victimes ».[7]

En réaction à cette situation, des membres éminents de la société civile syrienne ont interpellé leurs homologues libanais pour qu'ils s'associent à leurs efforts afin d'aider à arrêter les humiliations et les agressions contre les ouvriers syriens.[8]

La situation politique et sécuritaire au Liban continue à bouillonner avec ce que cela implique sur l'économie et sur les relations avec les voisins. Malgré le grand départ enregistré des ouvriers en 2005, nombreux sont retournés après la fin de la guerre de juillet 2006 et la destruction massive de l'infrastructure libanaise par l'armée israélienne. L'incertitude actuelle sur la scène libanaise frappe l'ensemble de l'économie et rend la réintroduction de la main d'œuvre syrienne dans l'économie locale difficile.

Indépendamment de cette situation, comment se présentait et se présente encore le mouvement circulaire des travailleurs syriens vers le Liban ?

A *Maskané*, une bourgade près d'Alep, un bus « made in Syria » affiche en couleur son unique itinéraire : *Maskané – Beyrouth*. Deux bus par jour en moyenne d'après mes interlocuteurs font ce trajet en période normale et beaucoup plus en période de grande demande. La région n'est pas déserte et bénéficie de plusieurs projets agricoles subventionnés par l'Etat. Cependant, en interrogeant les

[2] Ali Atassi dans le quotidien al-Nahar du 7 janvier 2006, Beyrouth.

[3] Le quotidien al-Safir du 13 avril 2005, Beyrouth.

[4] AmnestyInternational, le 21 avril 2005.

[5] Idem.

[6] Déclaration du 6 mai 2005, Beyrouth.

[7] Jihad Zein, éditorialiste au quotidien al-Nahar, le 5 janvier 2006, Beyrouth.

[8] Le quotidien al-Safir du 21 février 2005, Beyrouth.

gens nous résumerons rapidement que le travail de trois mois d'été leur assure un hiver « paisible ». Le terrain ? Mais il y a les femmes et les enfants pour assurer l'entretien et l'irrigation. Il y a aussi quelques vieillards pour les surveiller !

Ce constat s'étend sur plusieurs régions mais ne signifie en aucun cas que le départ saisonnier est une question de paresse et de mode. Il est fortement lié à la misère économique dans laquelle une bonne partie des habitants des zones défavorisées vit. Pour ne citer qu'une seule région, il est à observer que le Nord ainsi que la région côtière et celle du Sud sont les plus concernées par cette « vague ».

Avec l'extension de la pauvreté, la migration temporaire ne représente plus une « spécificité » de ces seules régions. Les jeunes non qualifiés des grandes villes syriennes cherchent eux aussi le chemin du Liban.

Dans l'absence de statistiques officielles des deux côtés, les estimations du nombre des travailleurs syriens au Liban s'appuient sur des études privées, des enquêtes journalistiques et quelques enquêtes scientifiques.

Dans ce cadre, une étude[9] qui a été réalisée par un centre privé à la demande du ministère libanais du travail évoque le nombre de 400 mille travailleurs. Ce chiffre peut atteindre les 500 mille en période de récoltes. La majorité de ces travailleurs est concentrée dans la capitale, Beyrouth. Cela n'empêche pas d'avoir une « présence syrienne » quasiment dans toutes les régions du pays du Cèdre. Parmi ces travailleurs l'élément jeune est dominant. Autour de 70 % d'entre eux sont âgés de 16 à 30 ans. 12 % d'entre eux n'ont pas dépassé l'âge de 15 ans, donc, des enfants.

La grande majorité d'entre eux est embauchée par des entrepreneurs privés dans les différents secteurs de l'économie libanaise. Au niveau de l'éducation, peu parmi eux sont diplômés des universités et cela n'influence en aucun cas leurs choix de travail ou le regard que leur porte les employeurs. L'étude souligne que le nombre a commencé à baisser depuis 1992 et qu'il ne représente actuellement que la moitié de celui enregistré il y a 15 ans.

Chez le travailleur syrien au Liban règne un sentiment partagé entre émerveillement et amertume. Il supporte difficilement sa situation en tant qu'« exploité » et victime d'une xénophobie qui aggrave sa frustration. La majorité provient des régions les plus pauvres au niveau économique avec un niveau d'enseignement très bas, et une formation modeste. Sa relation avec la ville est déjà problématique à l'intérieur de la Syrie où il se sent étranger et exprime un certain mal être. Des sentiments s'opposent : campagne / ville, dureté / mollesse, masculinité / travesti, éthiques / « magouilles ».

Les travailleurs qui amènent leurs familles sont seulement ceux qui travaillent dans le secteur du « gardiennage » des immeubles ou dans l'agriculture. Les premiers ont souvent la possibilité d'héberger leur famille dans le local consacré au concierge dans l'immeuble et les seconds peuvent héberger leur famille dans les champs et dans des « maisons » de fortune en réussissant à trouver de « petits boulots » pour leurs femmes et leurs enfants.

Les autres optent assez souvent pour louer collectivement des chambres délabrées dans les quartiers défavorisées. Ils ont recours aussi à des logements de fortunes qu'ils construisent eux même sur les terrains vagues.

Ils bénéficient d'un avantage que leurs confrères d'autres nationalités n'ont pas : la proximité géographique. Les Egyptiens ou les autres ne peuvent pas quitter le pays en période de stagnation et de crise économique. De plus, ils ont la possibilité de travailler 3 mois avant de solliciter un permis de travail et il leur suffit de regagner la Syrie pour quelques heures pour que ces trois mois leur soient recomptés.[10]

[9] Le quotidien al-Nahar du 14 mai 2005, Beyrouth.

[10] Fabrice Balanche, dans la version arabe du Monde Diplomatique, mars 2007.

En juin 2005, le Ministère libanais décide d'imposer aux travailleurs l'acquisition d'un permis. Cette démarche n'a pas été appliquée à cause des pressions exercées par les employeurs libanais notamment dans les bâtiments et l'agriculture. Le travailleur syrien dans les champs touche quotidiennement la somme de 10 dollars et dans le bâtiment entre 10 et 20 dollars, pour un travail de 12 heures par jour. Ses jours d'arrêt ou d'absence ne sont pas payés. Ils ne coûtent pas de charges à leurs employeurs, ni obtiennent des assurances.

En observant le trafic sur les postes frontières, nous pouvons constater que la majorité d'entre eux arrivent au Liban avec leurs réserves d'aliments (Blé concassé, fromage, boîtes de conserves, olives …). Ce « dépannage » leur permet de subvenir à leurs besoins alimentaires quotidiens durant leur séjour, sans être amenés à dépenser leur argent sur le marché libanais. Cette démarche est contestée par certains au Liban sous prétexte que ces travailleurs touchent de l'argent libanais sans dépenser un minimum sur le sol libanais. Cependant, il ne faut pas être un grand économiste pour constater que le salaire « médiocre », par rapport au pouvoir d'achat libanais, ne permet pas à ces travailleurs d'agir différemment et d'économiser leurs gains pour les dépenser en Syrie, avec un niveau de vie largement moins élevé que son voisin libanais.

Après la crise dans les relations survenue suite à l'assassinat de Rafic Hariri, les autorités libanaises ont imposé des restrictions douanières empêchant les voyageurs syriens de transporter dans leurs bagages des produits alimentaires. A ce propos, il est à noter que les habitants des régions du Nord du Liban fréquentaient les villes syriennes de l'autre côté pour faire des achats quasi-hebdomadaires, profitant ainsi des différences de prix importantes. Cette interdiction s'applique aussi aux travailleurs qui transportent leurs « réserves alimentaires ». Cependant, la corruption, bien répandue dans le milieu douanier, n'a fait qu'augmenter les frais du transport sans entraver ce mouvement *alimentaire*.

Il va de soi que cette situation « déplorable » dans laquelle les travailleurs acceptent de vivre n'est que le résultat d'une économie syrienne en situation alarmante et d'un taux de chômage assez impressionnant : les chiffres officiels évoquent le nombre de 11% de la force du travail mais ce chiffre peut en réalité être doublé et même triplé suivant les régions syriennes.

Le travail des Syriens au Liban permet d'absorber une partie de la crise économique syrienne en assurant à des milliers de familles de survivre grâce à cette immigration circulaire. Ils rapportent leurs gains chez eux et font tourner la roue d'un marché qui piétine. Un retour massif et prolongé ne peut qu'être alarmant dans la situation actuelle du marché du travail. Pour cette raison, les autorités syriennes n'entravent pas ce mouvement malgré les appels « enfantins » de certains « plus royalistes que le Roi », qui réclament la fermeture des frontières afin « d'étouffer » l'économie libanaise et faire « souffrir » ceux qui ne reconnaissent pas « la bienfaisance » de la politique syrienne.

En revanche, les entrepreneurs libanais ne laisseront pas échapper cette « proie »[11] bon marché et bien disciplinée qu'est le travailleur syrien. Il leur coûte peu, il travaille 12 heures par jour, il ne réclame pas ses droits, il se satisfait du peu, il ne râle pas et il ne proteste pas. Au moment où le travailleur libanais exige une protection sociale, ne dépasse pas les 45 heures de travail hebdomadaire, demande un salaire minimum et ne peut être licencié en période de stagnation économique. Le Syrien quant à lui, travaille entre 60 et 80 heures par semaine pour la moitié du salaire.

La pression est plus importante actuellement car une « vengeance » se pratique : les rumeurs, souvent infondées, considéraient ces travailleurs comme étant des agents des services de renseignement syriens durant la présence militaire syrienne. Ainsi, ils bénéficiaient de la protection de ces mêmes services qui les imposaient aux employeurs.

La réalité est toute autre mais cela n'empêche pas les employeurs de les exploiter doublement depuis le retrait syrien du Liban en avril 2005 puisqu'ils ne peuvent plus bénéficier de la

[11] Voir l'étude plus détaillée sur la situation des travailleurs syriens au Liban dans www.Carim.org.

« protection .[12] Cette attitude poussée à l'extrême, dans des cas isolés, peut amener l'employeur à ne pas payer son travailleur et le menacer de l'extradition au cas ou ce dernier proteste. Cette exploitation n'est pas récente et elle était même doublée car ces travailleurs subissaient à la fois les pressions de l'employeur et celles de ses « protecteurs » syriens avant cette date.

De plus, ces travailleurs sont accusés de tous les maux de la situation libanaise. Suite à la publication dans la presse danoise des caricatures sur le prophète Mohammad, qui ont suscité des réactions variées dans les pays musulmans, une manifestation a eu lieu à Beyrouth[13] en direction du consulat danois. Les manifestants ont brûlé les locaux et se sont attaqués à une église toute proche. Le gouvernement libanais a accusé des « éléments » syriens, manipulés par leur régime, d'être derrière ces agissements afin de déstabiliser la situation politique au Liban. Suite à ces accusations, des travailleurs syriens ont subit des représailles violentes allant jusqu'à l'assassinat. Le Premier Ministre libanais a même donné des chiffres : « 340 ont été arrêtés dont 250 Syriens, 59 Palestiniens et 20 Libanais ».[14] La presse libanaise « anti-syrienne »[15] a confirmé de son côté ces accusations en poursuivant cette « manipulation » et en parlant des « éléments » étrangers responsables des émeutes.

Cependant, les observateurs et les journalistes « neutres » ont constaté que la majorité des manifestants se composait d'éléments libanais « sunnites » proches de la « majorité » qui gouverne et qui s'oppose à la Syrie.

Un mois après ces événements, les chiffres ont été revus à la baisse mais l'effet de la première nouvelle était plus marquant notamment sur les esprits remontés. La presse annonce que les résultats des arrestations étaient de : « 137 émeutiers, dont 111 Libanais, 16 Syriens et 10 Palestiniens ».[16]

L'exploitation politique n'est pas la chasse gardée des seuls libanais. Le gouvernement syrien se rend compte, après 30 ans, de la situation déplorable de ses « sujets » au Liban et fait appel à la société civile pour réagir. Dès lors, des organismes en chargent de cette question naissent.

A l'initiative d'avocats « indépendants » membres de la ligue syrienne des juristes,[17] un comité pour la défense des droits des ouvriers syriens au Liban a été formé.[18] L'objectif principal de ce comité est de défendre devant les instances juridiques libanaises, régionales et internationales les droits des travailleurs syriens au Liban. Ce comité est censé aussi dénoncer devant les médias la situation déplorable de ceux-ci.

Un autre comité resurgit sous le nom du « comité des Syriens[19] disparus au Liban » depuis l'éclatement de la guerre civile en 1975. Il avance le chiffre de 795 disparus. Le président[20] de ce comité a menacé de soumettre l'affaire aux « instances internationales » si les deux gouvernements, libanais et syriens ne réagissent pas. Il pose la question suivante : pourquoi il n'y a pas eu d'enquêtes judiciaires pour déceler le sort des ces disparus ?

[12] Idem.

[13] Le 5 février 2006.

[14] Voir l'article de Fabrice Balanche dans la version arabe du Monde Diplomatique, mars 2007.

[15] Le quotidien L'Orient le Jour du 6 février 2006, Beyrouth.

[16] Ibid, le 7 mars 2006, Beyrouth.

[17] Instance qui rassemble des juristes en marge de l'ordre des avocats mais qui n'a aucune activité significative en temps normal.

[18] AFP, 13 août 2007.

[19] Voir www.pcmsl.org.

[20] Fayçal Kalthoum, ancien député et actuel gouverneur de Sûïyda.

Dans une lettre adressée au Premier Ministre syrien le comité souligne les points suivants :

1. Eclaircir la situation de chacun des disparus et confirmer leur « vie » ou leur « mort ».
2. En cas de décès, en identifier les raisons et les circonstances.
3. La mort résulte-t-elle d'un crime « banal » ou d'un crime politique ?
4. Les indemnisations dues aux parents des victimes.
5. Poursuivre les criminels et appliquer les sanctions pénales correspondantes dans la loi libanaise.

Malgré cela, suite au départ massif après l'assassinat de Rafic Hariri, les deux pays se sont rendus compte de l'importance de cette migration circulaire pour leurs économies respectives. Elle représente pour eux un élément de stabilité politique.

A noter que nous n'avons pas parlé d'une catégorie permanente de migrants syriens au Liban qui est composée essentiellement des gens aisés dont la situation professionnelle les épargne de toute « ségrégation ». En mars 2006, le Ministre libanais du travail s'étonne[21] du nombre officiel des syriens inscrits auprès de ses services qui ne dépasse pas le millier. Les avocats, les médecins et les hommes d'affaire représentent la grande partie d'entre eux. Des milliers d'autres ont obtenu la nationalité libanaise durant les années 2000. Cette catégorie de « migrants » provient en grande partie du départ enregistré au sein de la bourgeoisie syrienne industrielle et bancaire suite à l'arrivée du « socialisme » au pouvoir à Damas depuis l'Union avec l'Egypte en 1958.[22]

B. Vers les pays du Golfe : L'or n'est pas ramassé sur les arbres

Comme nous l'avons déjà constaté dans les précédents rapports de CARIM, la crise économique et le taux important de chômage poussent les jeunes et mêmes les moins jeunes à s'exiler là où ils peuvent sans avoir des exigences particulières. S'ajoute à cette cause primordiale, la possibilité pour les jeunes de se faire exonérer du service militaire après 5 ans de résidence dans les pays du Golfe et le payement d'une somme forfaitaire à l'Etat au retour. Ce service national représente « un calvaire » pour la jeune génération notamment celle fraîchement diplômée des universités et qui ne veut pas se retrouver dans une caserne « à ne rien faire ». Besoin d'une entrée rapide sur le marché du travail pour satisfaire des besoins économiques immédiats. Aller faire le service national durant au moins deux années représentent pour beaucoup la fin de leurs ambitions.

Cependant, la manne pétrolière des années 1970 n'est plus à l'ordre du jour et la main d'œuvre qualifiée provenant de l'Inde, du Pakistan et des autres pays d'Asie qui est entrée fortement en concurrence avec la main d'œuvre qualifiée en provenance des pays arabes. Une autre raison politique réside dans la crainte au sein des monarchies du Golfe d'une quelconque infiltration d'idées, d'actes ou d'idéologies politiques au sein des ces expatriés. Ce n'est pas le cas des autres migrants non arabes. Leur discrétion est une de leur qualification la plus estimable à côté de leur « coût » assez bas.

En principe, les Syriens qui s'expatrient vers cette destination savent qu'ils ont une chance minime de s'y éterniser. Rares sont ceux qui y parviennent. Seule une minorité qui a accompagné l'ascension socioéconomique de ces pays, dès les années 1960, et qui s'est installée au sein de ces sociétés d'accueils sans pour autant parvenir à obtenir la nationalité du pays d'accueil[23].

[21] La revue Iqtissad wa Naqel, mars 2006, Damas.

[22] Ce sujet a été développé dans notre papier « Les travailleurs syriens au Liban : Entre récupération politique et exploitation ». Voir www.carim.org.

[23] Avec quelques exceptions dues notamment à des intérêts politiques et des relations étroites au sein des monarchies du Golfe.

Dès lors, la majorité des Syriens dans le Golfe est composée de jeunes cadres, médecins, ingénieurs et travailleurs qualifiés qui projettent une expatriation d'au moins 5 ans, exigés par l'Etat syrien, afin de pouvoir payer leur exonération du service national. Si les conditions de travail sont propices, ce qui est de moins en moins le cas, une prolongation est envisageable.

Ils ramassent de l'or là bas ! Quelle chance ils ont de travailler au Golfe !

C'est un cliché assez répandu qu'avaient les Syriens sur la situation de leurs concitoyens qui travaillent dans cette région riche. Cependant, la réalité est toute autre comme le définit ce témoignage d'un journaliste qui a tenté sa chance : « Les Syriens dans les pays du Golfe sont comme des passagers dans une salle de transit à n'importe quel aéroport. Ils n'ont pas de droits ni de perspectives. Ils peuvent être limogés de leur travail du jour au lendemain et même expulsés dans des circonstances déplorables ».[24]

Les problèmes commencent déjà dés l'embauche car elle fait appel à des réseaux familiaux ou à des bureaux qui se chargent des formalités nécessaires. Le passeport est confisqué à l'arrivée dans la majorité des cas par le *Kafil* (le garant) qui est un concitoyen du pays d'accueil. Puis, ils se rendent compte au fur et à mesure, de leur « intégration » professionnelle, que le profil du poste proposé n'est pas celui qui a été annoncé. En revanche, il est rare qu'ils protestent contre ce traitement car, ni la loi ni leurs consulats, ne leurs proposent des garanties et/ou protections.

Les rêves qu'ils ont tissés avant le départ, sont souvent brisés. La souffrance précède à leur voyage, car elle débute avec l'obligation de choisir entre un long service militaire ou une expatriation obligatoire dans le Golfe. Le choix est vite fait quand la possibilité de partir, de plus en plus rare, le permet.

Ce n'est qu'un mirage car à leur arrivée, ils se rendent compte que ce pays n'est pas le leur et qu'ils y sont des étrangers plus que s'ils étaient dans les pays Occidentaux.

Les employeurs connaissant bien les conditions des jeunes syriens et les détails de la loi qui gère leur situation à l'égard des autorités de leur pays et surtout en ce qui concerne le service militaire. Pour cela, l'exploitation peut devenir rude si la volonté existe.

En revanche, quand le traitement des employeurs est « normal » et le comportement des employés est « correct », il se peut que la situation des expatriés soit « rose ». Dans ce cas, ils améliorent leurs quotidiens et le quotidien de leur famille qui les accompagne.

Une longue expatriation dans les pays du Golfe et notamment en Arabie Saoudite, connue pour son atmosphère religieuse rigide, marque le comportement social des personnes concernées qui tentent souvent de le transmettre à leurs proches au pays d'origine.

A leur retour pendant les vacances d'été, ils vont contribuer à une prospérité momentanée du marché avec une consommation importante dans les domaines des services, restaurations et produits de toute sorte. Ainsi, le retour définitif s'accompagne d'un investissement plus ou moins important dans les affaires et notamment dans le commerce.

Les retombées économiques de leurs versements et leurs investissements représentent une part importante dans l'économie syrienne « boiteuse ».

Malgré la situation peu propice des expatriés syriens au Liban et dans le Golfe, leur Ministre Buthayna Chaaban constate qu'ils ont une situation particulière : « Nous ne les considérons pas comme des expatriés. Là bas, ils sont dans leur pays. Il ne faut pas comparer leur cas avec les expatriés syriens en Occident. La Syrie considère l'arabisme comme identité nationale. Durant mes voyages en Europe, j'ai constaté que les expatriés demandaient à être considérés par le gouvernement syrien

[24] Iyad Issa, Journaliste au quotidien syrien Tichrin, lui même expulsé des Emirats en 2001 à cause d'un article.

comme ceux dans les pays du Golfe. Nous ne pouvons pas accepter cela car le Président de la République considère que le Syrien au Golfe est un missionnaire pour la Nation arabe. Son objectif est de participer au développement de ces pays ».[25]

C. Vers l'Europe de l'Est : Anciens étudiants, actuels migrants

Les relations entre la Syrie et les pays de l'Est remontent aux années 1920 – 1930 avec la création du parti communiste syro-libanais.[26] Le mouvement des personnes s'est développé durant les années 1960 pour devenir très important dans les années 1970 et 1980. Il s'agissait d'un grand nombre d'étudiants, boursiers du parti communiste ou du gouvernement syrien, sélectionné pour faire des études et revenir contribuer à l'émancipation socio-économique de la Syrie. Destinées, au départ, aux membres des partis progressistes, ces bourses ont été élargies à des catégories variées de la société, à la seule condition qu'elles soient favorisées par le sélectionneur : l'Etat syrien.

Une partie de ces boursiers a profité de cette situation pour faire du commerce illicite entre leur pays d'origine et leur pays d'accueil. Profitant des circonstances économiques particulières qui ont facilité l'adéquation de la demande à leurs offres. Les « étudiants » syriens ont commencé donc à installer des liens au niveau des sociétés d'accueil qui ont dépassé largement le simple besoin d'une formation scientifique quelconque. Des mariages mixtes ainsi que des liaisons de travail ont rapproché les Syriens de leurs homologues Roumains, Bulgares, Tchèques, Allemands de l'Est ou Soviétiques.

Cette proximité socioculturelle à l'heure communiste a donné lieu à la création d'un noyau dur pour le développement des relations « affairistes » à l'époque du marché libre. Les Syriens étaient les premiers à exploiter leurs anciennes connexions et connaissances dans ces pays suite à l'effondrement du mur de Berlin en 1989. Cette fois-ci ce ne sont pas seulement les anciens étudiants reconvertis dans les affaires mais s'ajoute à eux une nouvelle génération de jeunes « hommes d'affaires » qui commençaient à s'implanter dans les différents secteurs de la vie économique « vierge » dans le jargon capitaliste.

Pour ce faire, les entrepreneurs syriens ont eu recours à la migration temporaire et ont ouvert des bureaux sur place qui employaient des « locaux ». Ces mêmes entrepreneurs font l'aller retour d'une manière assez régulière. Cela ne les empêche pas d'avoir une vie familiale sur place qui s'ajoute à leur vie familiale déjà entreprise en Syrie. Dès lors, nous constatons le phénomène de la « polygamie migratoire » ou « circulaire ». Une épouse au pays, et une autre sur les lieux de travail, qui de préférence est la secrétaire ou l'assistante. Aucun numéro estimant leur nombre ne peut être avancé, manque de statistiques du côté syrien et manque de régularité dans la plupart des cas du côté des pays d'accueil. Même s'ils entretiennent de bonnes relations avec les autorités locales, leurs situations restent à définir : immigrants, visas touristiques, clandestin et autres.

Ces dernières trois années, ils commencent à s'organiser en comités d'expatriés, ce qui veut dire que leur situation mitigée, entre permanents et circulaires, commence à pencher vers l'installation définitive sur leurs terrains d'accueil. Cependant, cette modification ne représente qu'une faible minorité et la partie la plus importante continue à appartenir à la première catégorie. Phénomène à suivre en observant les mutations relativement rapides et radicales dans leurs situations durant ces dernières années.

[25] Voir www.alhaqaeq.net, (les vérités) 16 mai 2005.

[26] En 1926.

Conclusion

L'économie politique syrienne avec une ouverture du marché qui n'est pas parallèle à une ouverture politique ne fait qu'encourager toute forme de migration. Malgré la libéralisation économique, les nouveaux investisseurs ne sont pas dans un processus de création d'emploi car la majorité de leurs activités se concentre dans les services. Dans ces circonstances, la catégorisation des candidats à l'immigration n'est pas nécessaire car ce phénomène concerne tout jeune qui ne trouve pas du travail ou le travail qui lui a été proposé ne correspond pas à ses longues années d'études.

Ainsi, même si la démocratie fait défaut, l'origine politique directe n'est pas à l'ordre du jour pour l'observation de cette immigration. La jeune génération est caractérisée par son désintérêt et son détachement de l'action politique. Dès lors, toute démarche pour chercher un autre avenir à l'étranger reste liée à un besoin économique peu politisé même si pour un observateur averti les deux volets ne peuvent qu'être plus au moins liés.

Les cas que nous avons pu constatés durant cette observation nous amènent à déceler des caractéristiques bien particulières à la société syrienne. Les migrants vers le Liban, provenant des milieux défavorisés et n'ayant aucune formation professionnelle avancée, restent potentiellement des migrants temporaires sauf dans des cas bien spécifiques. Cependant, ceux qui développent des « petites » affaires dans les pays de l'Europe de l'Est et de l'Europe Centrale vont vers l'installation permanente avec des liens familiaux et commerciaux bien étroits avec leur pays d'origine. Ainsi, les cadres et les techniciens qui ont choisi les pays du Golfe, ne pouvant pas s'éterniser sur place à cause des règlements intérieurs, prolongent leur séjour tant qu'ils le peuvent en espérant des jours meilleurs : amélioration du marché du travail en Syrie ou assouplissement de celui des pays d'accueil qui leur permettra d'avoir un statut plus « humain ».

Cette catégorisation ne camoufle pas la réalité suivante : dans chacun des cas la généralisation doit être prise avec précaution puisque les mutations sont fréquentes. Cela dépend de la situation politique intérieure mais aussi dépendra des relations qu'entreprend la Syrie avec les pays arabes car ceux-ci peuvent réagir à des crises politiques par des sanctions humaines comme ce fut le cas avec des milliers de Palestiniens et de Jordaniens et de Yéménites après l'invasion du Kuwait en 1991. La Libye a recours à des sanctions pareilles comme c'était le cas à plusieurs reprises avec les travailleurs tunisiens et égyptiens suite à des crises concernant leurs pouvoirs politiques.

Une situation qui ne risque pas de se produire sur la scène européenne, pour des raisons de différence dans la culture politique et dans les systèmes de gouvernance que nous n'allons pas développer ici.